

## Chapitre 12

---

# Prêtres anciens, Prêtre nouveau

---

### Hé 5.1-10

<sup>1</sup> En effet, tout souverain sacrificateur pris du milieu des hommes est établi pour les hommes dans le service de Dieu, afin de présenter des offrandes et des sacrifices pour les péchés. <sup>2</sup> Il peut être indulgent pour les ignorants et les égarés, puisque la faiblesse est aussi son partage. <sup>3</sup> Et c'est à cause de cette faiblesse qu'il doit offrir des sacrifices pour ses propres péchés, comme pour ceux du peuple.

<sup>4</sup> Nul ne s'attribue cette dignité, s'il n'est appelé de Dieu, comme le fut Aaron.

<sup>5</sup> Et Christ ne s'est pas non plus attribué la gloire de devenir souverain sacrificateur, mais il la tient de celui qui lui a dit: Tu es mon Fils, Je t'ai engendré aujourd'hui! <sup>6</sup> Comme il dit encore ailleurs: Tu es sacrificateur pour toujours, Selon l'ordre de Melchisédek.

<sup>7</sup> C'est lui qui, dans les jours de sa chair, ayant présenté avec de grands cris et avec larmes des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé à cause de sa piété, <sup>8</sup> a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes,

<sup>9</sup> et qui, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel, <sup>10</sup> Dieu l'ayant déclaré souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek<sup>1</sup>.

Dans la péricope précédente, l'auteur présente Jésus comme le grand-prêtre compatissant, dans cette péricope-ci il met de l'avant les caractéristiques nécessaires pour qu'un grand-prêtre puisse être compatissant. L'auteur commence par présenter ces caractéristiques chez les prêtres anciens (v. 1-4), puis il montre

---

<sup>1</sup> Ce sermon a été originellement prêché le 28 septembre 2008 à l'Église évangélique de Saint-Jérôme.

comment chacune de ces caractéristiques s'applique à Jésus-Christ comme prêtre nouveau (v. 5-6). Ce texte indique une étroite continuité entre les deux alliances. Nous faisons parfois deux religions hermétiquement séparées entre le système de l'Ancien Testament avec ses sacrifices et celui du Nouveau Testament uniquement spirituel et par la foi. De cette manière, le christianisme semble avoir commencé sur une base radicalement nouvelle. En vérité, le christianisme commence dès la Genèse. Le chapitre 5 de l'Épître aux Hébreux fait état de cette continuité en exposant la symétrie entre le sacerdoce vétérotestamentaire et le sacerdoce néotestamentaire. Puisque le sacerdoce du Christ est la continuité des anciens prêtres, comme ces versets nous l'indiquent, nous ne pouvons pas voir ce sacerdoce comme étant radicalement nouveau, mais comme étant l'accomplissement ultime préfiguré par le sacerdoce de l'Ancienne Alliance. Ainsi, la Bible ne présente pas deux religions : celle des juifs et celle des chrétiens, comme le voudrait le dispensationalisme. L'Écriture nous présente un seul Dieu, ce Dieu est connaissable et favorable aux pécheurs seulement au moyen d'une médiation; cette médiation fut administrée par deux alliances, la médiation sous l'Ancienne Alliance fut maintenue par une prêtrise temporaire et préfigurative, la médiation sous la Nouvelle Alliance est maintenue par une prêtrise éternelle qui est l'accomplissement de l'ancienne.

Aujourd'hui, nous verrons que, pour être qualifié comme grand-prêtre, Christ devait correspondre aux exigences sacerdotales qui furent fixées à l'époque de Moïse. Albert Vanhoye écrit : « Ce que la Bible dit d'Aaron se vérifie semblablement pour le Christ. Il s'ensuit que le Christ doit être reconnu comme grand prêtre et que les chrétiens ont un grand prêtre (4.14-15). Ils ne se trouvent pas dans une situation opposée à celle d'Israël<sup>2</sup>. »

### **1. Prêtres anciens (v. 1-4)**

À la base des exigences que devaient rencontrer les anciens prêtres, nous retrouvons deux éléments fondamentaux : la similitude avec le peuple (v. 1-3) et l'appel de Dieu (v. 4). La raison qui explique ces critères fondamentaux est simple : la représentativité exige l'identité générique et la vocation divine. Le grand prêtre pour représenter le peuple doit en faire partie et être consacré par Dieu dans son office (Ex 28.1 ; Nb 8.6). C'est pourquoi Christ devait être un homme et devait être appelé de Dieu pour pouvoir être notre

---

<sup>2</sup> Albert Vanhoye, *Prêtres anciens, prêtre nouveau*, p. 156.

représentant. Un ange n'aurait pu opérer une médiation entre Dieu et les hommes. De plus, ces deux critères correspondent à la double représentativité du prêtre : Dieu et les hommes. Regardons de plus près comment les anciens sacrificateurs furent similaires aux pécheurs et appelés de Dieu.

### *La similitude avec le peuple (v. 1-3)*

La première chose que l'on remarque concernant la similitude entre le souverain sacrificateur et le peuple qu'il représente c'est l'appartenance commune au peuple : « Fais approcher de toi Aaron, ton frère, et ses fils, et *prends-les parmi les enfants d'Israël* pour les consacrer à mon service dans le sacerdoce. (Ex 28.1) » C'est pour son peuple qu'il est consacré comme sacrificateur afin d'offrir des sacrifices pour les péchés.

À cette origine commune, le verset 2 ajoute l'égalité : le prêtre et le peuple sont tous deux aux prises avec la faiblesse. Le verbe utilisé pour indiquer que la faiblesse est aussi le lot du souverain sacrificateur (*peri,keimai, perikeimai*) est le même qu'en Marc 9.42 concernant la meule de moulin attachée au cou : « Mais, si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au cou une grosse meule de moulin, et qu'on le jetât dans la mer. » Il est réutilisé plus loin dans l'épître pour parler du « péché qui nous *enveloppe* si facilement (12.1) ». La faiblesse (*avsqe,neia, astheneia*), qui n'est pas nécessairement le péché, est attachée à, et elle enveloppe tous les hommes.

Le fait que nous connaissons nous-mêmes la faiblesse et la souffrance nous permet d'éprouver de la compassion pour ceux qui souffrent et elle nous permet d'être patients envers ceux qui pèchent. C'est précisément pour cette raison qu'un souverain sacrificateur pouvait être indulgent. Le verbe employé est *metriopaqe,w, metriopatheō*; cet hapax signifie « modérer ses sentiments, avoir des sentiments mesurés ». Chez Aristote ce mot est employé pour désigner le contrôle des émotions afin d'éviter les excès autant d'enthousiasme que d'impassibilité<sup>3</sup>. Dans le contexte, le mot indique que le grand-prêtre, parce qu'il est lui-même faible, est capable de mesurer ses sentiments à l'égard de la faiblesse des autres : il ne doit pas être emporté ni indifférent ou laxiste, mais il doit maîtriser un sentiment de sympathie à l'égard « des ignorants et des égarés<sup>4</sup> » pour lesquels il officie.

<sup>3</sup> LEGNT, p. 525.

<sup>4</sup> Je me range du côté de Samuel Bénétreau qui voit dans cette expression une désignation du peuple pécheur de façon générale plutôt qu'une certaine catégorie de pécheurs et de péchés. *L'Épître aux Hébreux*, tome 1, p. 207.

Troisièmement et finalement, la similitude entre le grand-prêtre et les siens est manifestée en ce que lui aussi a besoin d'une intercession. Avant de pouvoir expier les péchés des autres, le souverain sacrificateur devait expier ses propres péchés (Lv 9.7-8 ; 16.6, 11). Ainsi, nous lisons au verset 3 : « Et c'est à cause de cette faiblesse qu'il doit offrir des sacrifices pour ses propres péchés, comme pour ceux du peuple. » En résumé, la similitude du grand-prêtre avec le peuple doit être conforme à trois niveaux : origine (v. 1), égalité (v. 2) et besoin (v. 3).

#### ***L'appel de Dieu (v. 4)***

Il ne suffisait pas d'être similaire au reste du peuple pour être souverain sacrificateur, autrement n'importe qui du peuple aurait pu l'être, il était impératif d'être appelé de Dieu pour exercer cet office. Afin d'illustrer la nécessité de la vocation du grand-prêtre, l'auteur prend l'exemple d'Aaron. Il écrit : « Nul ne s'attribue cette dignité, s'il n'est appelé de Dieu, comme le fut Aaron. » Ce dernier fut appelé par Dieu pour exercer le sacerdoce en faveur des Israélites (Ex 28.1). Il est cependant très probable que l'auteur fasse allusion à un autre incident : celui de la révolte de Koré suivie de la désignation notoire d'Aaron et ses fils comme souverains sacrificateurs (Nb 16-18).

Koré et d'autres sacrificateurs lévites mécontents se soulevèrent contre Moïse et Aaron. Les rebelles se plaignaient de ce que Moïse et Aaron s'élevaient sur le peuple et qu'eux n'étaient pas autorisés à entrer dans le saint sanctuaire, mais seulement à faire les autres sacrifices (Nb 16.3, 8-11). Dieu châtia ces sacrificateurs qui voulaient indignement s'attribuer une dignité (Nb 16.31-35). Leur mauvaise médiation entraîna également le jugement sur Israël qui, à cause de son péché, fut frappé d'une plaie qui entraîna en quelques instants 14 700 personnes dans la mort (Nb 16.41-50). La plaie fut arrêtée par l'intercession de Moïse et d'Aaron qui eurent compassion « des ignorants et des égarés ». Puis Dieu désigna clairement Aaron aux yeux de tout Israël afin qu'il soit établi souverain sacrificateur sur le peuple. Dieu déclara : « L'homme que je choisirai sera celui dont la verge fleurira, et je ferai cesser de devant moi les murmures que profèrent contre vous les enfants d'Israël. (Nb 17.5) » Le lendemain, la verge d'Aaron avait fleuri et elle fut dorénavant un témoignage que Dieu avait appelé Aaron et sa maison. Dieu permit à nouveau aux lévites d'offrir des sacrifices (Nb 18.2), mais ils ne furent pas autorisés à faire le service à l'intérieur de la tente d'assignation (Nb 18.3). L'Éternel dit à Aaron : « Toi, et tes fils avec toi, vous observerez les

fonctions de votre sacerdoce pour tout ce qui concerne l'autel et pour ce qui est en dedans du voile: c'est le service que vous ferez. Je vous accorde en pur don l'exercice du sacerdoce. L'étranger qui approchera sera mis à mort. (Nb 18.7) » Un peu avant, il précisa qui est l'étranger : celui qui n'est pas un descendant d'Aaron : « C'est un souvenir pour les enfants d'Israël, afin qu'aucun *étranger à la race d'Aaron* ne s'approche pour offrir du parfum devant l'Éternel et ne soit comme Koré et comme sa troupe, selon ce que l'Éternel avait déclaré par Moïse. (Nb 16.40) » Aaron reçut une vocation directe de Dieu, et avec lui ses descendants, pour être souverain sacrificateur.

Le point de l'auteur est donc très étayé par l'Ancien Testament : « Nul ne s'attribue cette dignité, s'il n'est appelé de Dieu ». S'il désire maintenant présenter à ses lecteurs un nouveau grand-prêtre, il devra démontrer d'une part son assimilation avec le peuple et d'autre part sa vocation par Dieu.

## **2. Prêtre nouveau (v. 5-10)**

Ce qui était vrai d'Aaron, le type, doit être vrai de Christ, l'antitype. Nous verrons maintenant que les exigences relevées dans les versets 1 à 4, sont toutes rencontrées par Jésus dans les versets 5 à 10. L'auteur renverse l'ordre et commence avec la vocation avant l'assimilation. Cependant, dès l'instant où l'auteur propose Jésus comme souverain sacrificateur, un problème se pose : le sacerdoce du sanctuaire était exclusivement réservé à la maison d'Aaron. Jésus-Christ n'est pas aaronite, il n'est pas même lévite, comment peut-il exercer la sacrificature alors que Dieu a réservé le service du tabernacle à la maison de Lévi et le service du sanctuaire à la maison d'Aaron ? Plus loin, l'auteur prendra ce problème de front : « En effet, celui de qui ces choses sont dites appartient à une autre tribu, dont aucun membre n'a fait le service de l'autel; car il est notoire que notre Seigneur est sorti de Juda, tribu dont Moïse n'a rien dit pour ce qui concerne le sacerdoce. (Hé 7.13-14) » Pour l'instant, voyons comment l'auteur répond à cette difficulté.

### ***L'appel de Dieu (v. 5-6)***

Pour prouver la vocation sacerdotale de Christ, l'auteur emploie deux textes de l'Ancien Testament. Il dit : « Christ ne s'est pas non plus attribué la gloire de devenir souverain sacrificateur, mais il la tient de celui qui lui a dit: Tu es mon Fils, Je t'ai engendré

aujourd'hui ! » Cette citation du Psaume 2.7 peut sembler ne pas parler d'appel au sacerdoce<sup>5</sup>. Mais ce verset sert surtout à identifier celui qui a déclaré le Messie son Fils : c'est-à-dire Dieu. Si ce dernier déclare prêtre son Messie le problème est réglé puisque le Messie aura un appel divin à la dignité sacerdotale. Évidemment, Dieu, dans un psaume clairement messianique, parle au Messie en lui disant dans le Psaume 110.4 : « Tu es sacrificateur pour toujours, Selon l'ordre de Melchisédek. » Nous avons là un appel direct de Dieu au Messie pour exercer l'office sacerdotal. Je ne développerai pas maintenant sur Melchisédek puisque l'auteur attend jusqu'au chapitre 7 pour présenter ce personnage et montrer son lien avec Christ. Pour l'instant, je me contente d'affirmer qu'une solution vient d'être ouverte pour régler le problème du sacerdoce non-lévitique de Christ. Certes, Jésus ne descend pas de Lévi, encore moins d'Aaron, mais il a reçu un appel de Dieu pour être souverain sacrificateur selon un ordre sacerdotal différent, nommément celui de Melchisédek.

### ***La similitude avec le peuple (v. 7-8)***

Les versets 1 à 3 ont relevé trois critères de similitudes qui sont nécessaires pour que le grand-prêtre puisse véritablement représenter le peuple : son origine, son égalité dans la faiblesse lui permettant d'être compatissant et son besoin commun d'intercession. Les deux premiers ne posent aucun problème. L'auteur a déjà montré que : « celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous issus d'un seul (2.11) » et que Jésus « n'a pas honte de les appeler frères (2.11) ». Il fut donc pris du milieu des hommes pour être un souverain sacrificateur pour eux. Concernant la faiblesse commune, nous savons que Christ partageait notre faiblesse humaine (2 Co 13.4) et qu'« il a dû être rendu semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il fût un souverain sacrificateur miséricordieux et fidèle dans le service de Dieu, pour faire l'expiation des péchés du peuple (2.17) ». De plus, « il a été tenté comme nous en toutes choses (4.15) ». Sa faiblesse lui permet donc d'être indulgent avec « les ignorants et les égarés » puisqu'il est « un souverain sacrificateur miséricordieux » (2.17) qui compatit à nos faiblesses (4.15) et qui vient au secours de ceux qui sont tentés (2.18).

Mais comment le grand-prêtre peut-il véritablement partager la condition du peuple s'il est le seul qui ne partage pas son besoin, le seul qui n'a pas besoin d'être secouru ? S'il n'a

---

<sup>5</sup> Cependant, le fait qu'il est question de la résurrection de Christ dans ce psaume (Ac 13.33) démontre un lien indéniable entre ce verset et la médiation de Christ, surtout lorsqu'on considère que Christ reçoit son titre de grand-prêtre au terme de son sacrifice expiatoire (Hé 5.9-10).

pas besoin d'intercession, il devient alors complètement indépendant, voire exclu, du reste du peuple. La solidarité exige que lui aussi, à cause de sa faiblesse, ait besoin d'intercession. Le reste du texte nous montre que Christ est un grand-prêtre assimilé en tout point aux siens. Voyons cela d'un peu plus près.

Que viennent faire les versets 7 et 8 dans l'argument ? « C'est lui qui, dans les jours de sa chair, ayant présenté avec de grands cris et avec larmes des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé à cause de sa piété, a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes. » Au verset 6 l'auteur avance une preuve biblique que Jésus, le Messie, fut déclaré prêtre, puis il relate subitement les événements de sa passion<sup>6</sup>. La passion du Christ constitue l'événement par lequel le Psaume 110.4 se concrétise : la passion est la consécration sacerdotale du Christ. Le verset 6 annonce que Jésus fut appelé à devenir prêtre, et les versets 7 et 8 démontrent la réalisation historique de cet appel. Que voyons-nous dans ces événements ? Nous voyons que Christ aussi a eu besoin d'intercession.

Au verset 3 nous avons lu : « C'est à cause de cette faiblesse qu'il doit offrir des sacrifices pour ses propres péchés. » Bien sûr Christ n'a pas de péché (Hé 4.15) et n'a pas besoin d'offrir de sacrifice pour lui-même dans ce sens-là (Hé 7.27). Néanmoins, à cause de sa faiblesse, Christ a eu besoin d'une intercession pour lui-même avant d'intercéder pour les autres. C'est ce que le verset 7 nous présente : « C'est lui qui, dans les jours de sa chair, ayant présenté avec de grands cris et avec larmes des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé à cause de sa piété. » J'attire l'attention de mes lecteurs sur le verbe qui est utilisé : « ayant présenté ». Il s'agit du même verbe qu'au verset 3 « offrir » (*prosfe, rw, prospherō*). Ce verbe a très souvent un usage sacerdotal; l'auteur de l'Épître aux Hébreux l'emploie 20 fois dont 19 sont liées au sacerdoce<sup>7</sup>. Ici il est question de Christ comme sacrificateur et il offre d'instantes prières avec des cris et des supplications<sup>8</sup>. C'est pour lui-même qu'il offre ce sacrifice. À cause de sa faiblesse humaine, Christ a besoin d'intercéder pour lui-même, comme tout grand-prêtre.

---

<sup>6</sup> De toute évidence, les versets 7 et 8 relatent l'épisode de Gethsémané suivi de la croix.

<sup>7</sup> L'exception est en 12.7.

<sup>8</sup> L'idée d'un sacrifice sous forme de prière est reprise en 13.15. Cependant, la combinaison du verbe *prosfe, rw* avec « prières et supplications » est inusitée. Comme ce n'était pas une manière habituelle de

Son intercession fut efficace puisque le texte déclare que Christ fut « exaucé de ce qu'il craignait<sup>9</sup> ». Le texte ne révèle pas exactement ce que fut la prière de Jésus, mais il est aisé de reconnaître ce qu'il craignait. Ce n'était pas le fait de mourir par le supplice de la croix qui provoqua chez lui une angoisse manifestée par des cris, des larmes, des supplications et une sueur ensanglantée (Lc 22.44). C'était de boire la coupe de la colère divine et de subir la seconde mort (Mt 26.39). Comment un homme pur, assujetti à la faiblesse et à la finitude humaine, pouvait-il faire face à une telle malédiction sans que son âme soit « triste jusqu'à la mort (Mt 26.38) » ? Comment un tel homme pouvait-il réussir cela sans faillir malgré sa faiblesse ? Cet homme avait d'abord besoin d'intercéder pour lui-même. Il fut exaucé :

<sup>24</sup> Dieu l'a ressuscité, en le délivrant des liens de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il fût retenu par elle. <sup>25</sup> Car David dit de lui: Je voyais constamment le Seigneur devant moi, Parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé. <sup>26</sup> Aussi mon cœur est dans la joie, et ma langue dans l'allégresse; Et même ma chair reposera avec espérance, <sup>27</sup> Car tu n'abandonneras pas mon âme dans le séjour des morts, Et tu ne permettras pas que ton Saint voie la corruption. <sup>28</sup> Tu m'as fait connaître les sentiers de la vie, Tu me rempliras de joie par ta présence... <sup>31</sup> c'est la résurrection du Christ qu'il a prévue et annoncée, en disant qu'il ne serait pas abandonné dans le séjour des morts et que sa chair ne verrait pas la corruption. (Ac 2.24-28, 31)

Ainsi, la similitude entre Christ et son peuple est totale, car lui aussi a eu besoin d'intercession. La bonne nouvelle c'est que la similitude du peuple avec son souverain sacrificateur aussi est totale : ce qu'il a obtenu, nous l'obtenons aussi. Albert Vanhoye explique :

On voit par là, d'une part, que le Christ a pris la condition humaine d'une manière si réelle qu'il s'est trouvé dans la nécessité d'offrir pour lui-même « des demandes et supplications... avec un cri très fort et des larmes », mais, d'autre part, qu'il a poussé sa solidarité avec nous à un tel point qu'en priant pour lui-même, il priait du même coup pour nous et qu'exaucé pour lui-même, il obtenait en même temps notre salut à nous<sup>10</sup>.

---

s'exprimer, cet usage est significatif et le contexte suggère fortement d'y voir Jésus comme grand-prêtre officiant. Qu'offre-t-il ? Des prières et des supplications. Pour qui ? Pour lui-même.

<sup>9</sup> Il s'agit de la traduction Martin de 1744. Cette traduction rend mieux que l'ensemble des autres traductions le sens de la phrase grecque.

<sup>10</sup> Albert Vanhoye, *Prêtres anciens, prêtre nouveau*, p. 154.



La symétrie entre lui et nous est si étroite que non seulement sa prière est-elle devenue notre prière, mais son obéissance est également devenue notre obéissance. Le texte dit « bien qu'il fut Fils, il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes. » Dans le texte grec il y a un article devant le mot obéissance, ce qui signifie qu'il s'agit d'une obéissance précise et non de l'obéissance de façon générale. À quoi l'auteur se réfère-t-il ? Il s'agit de la même obéissance que nous retrouvons en Philippiens 2.8 : « Ayant paru comme un simple homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix. » L'obéissance de Chris est notre salut : « Car, comme par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été rendus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul beaucoup seront rendus justes. (Rm 5.19) » En lui, nous sommes déclarés justes parce que son obéissance est notre obéissance. Cela est possible parce que Christ est devenu parfaitement un des nôtres pour nous représenter devant Dieu.

### ***Les résultats (v. 9-10)***

Les versets 9 et 10 nous présentent les résultats de l'intercession de Christ, pour lui-même et pour nous. Pour nous, nous recevons un salut éternel. Aucun des anciens prêtres n'a obtenu un tel résultat par son intercession.

Nous savons bien que nous ne sommes pas sauvés par nos œuvres, mais uniquement par la grâce de Dieu en Jésus-Christ que nous recevons par la foi (Ep 2.8-9). Il est intéressant, cependant, de constater dans le texte que Christ « est devenu pour tous *ceux qui lui obéissent* l'auteur d'un salut éternel ». Ce texte enseigne-t-il qu'il est nécessaire d'obéir à Christ pour être sauvé ? Tout à fait ! Ce texte enseigne-t-il que par notre obéissance à Christ nous sommes sauvés ? Pas du tout ! La preuve que son obéissance est devenue notre obéissance, c'est que nous obéissons nous-mêmes. « Celui qui dit qu'il demeure en lui doit marcher aussi comme il a marché lui-même. (1 Jn 2.6) » Cette doctrine doit être vigoureusement affirmée, encore plus de nos jours où la théologie dispensationaliste a séparé le Jésus Sauveur du Jésus Seigneur de sorte que quelqu'un pourrait être sauvé sans avoir à obéir au Christ. La véritable foi se manifeste toujours par l'obéissance. Pour tous ceux-là, le salut obtenu par Christ est éternel. Sur terre les hommes s'attachent à leurs biens, à leur famille, à leurs projets, à leur argent, à leur santé, etc. Cependant rien de tout cela n'est garanti et rien de tout cela n'est éternel. Le salut dont Christ est l'auteur n'est-il pas infiniment plus précieux que tout le reste ?

Christ aussi a obtenu quelque chose par son intercession. Nous lisons qu'il a « été élevé à la perfection... Dieu l'ayant déclaré souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek. » Élevé à la perfection ne signifie pas que Christ n'était pas parfait, mais simplement qu'il a été consacré; plus spécifiquement il s'agit de sa consécration sacerdotale. Vanhoye explique :

La relation étroite que la phrase de 5.9-10 établit entre l'acquisition, par le Christ, de la « perfection » et la proclamation de son sacerdoce ne prend tout son sens que si on l'éclaire par l'emploi du verbe *téléioun*, « rendre parfait », dans la version grecque du Pentateuque. Ce verbe s'y rapporte toujours à la consécration sacerdotale prévue par la Loi de Moïse. En hébreu, l'expression utilisée (*millé' yad*) signifie littéralement « remplir la main d'Aaron et de ses fils », c'est-à-dire de les consacrer prêtres. Les traducteurs grecs ont préféré transposer et au lieu de « remplir », ils ont mis habituellement « parfaire » les mains, rendre les mains parfaites (Ex 29.9, 29, 33, 35 ; Lv 4.5 ; 8.33 ; 16.32 ; Nb 3.3). Le nom qui désigne l'action correspondante, en hébreu *millu'im*, est traduit en grec *téléôsis*, « action de rendre parfait », terme fréquent dans les textes qui règlent les cérémonies de consécration sacerdotale (Ex 29.22, 26, 27, 31, 34 ; Lv 7.37 ; 8.22, 26, 28, 29, 31, 33). Connaissant admirablement sa Bible grecque, notre auteur ne pouvait manquer d'avoir présent à l'esprit cet emploi technique du verbe *téléioun*, emploi exclusif, redisons-le, dans le Pentateuque<sup>11</sup>.

Christ a donc été consacré souverain sacrificateur et le titre qu'il reçoit de Dieu est celui annoncé au Psaume 110.4 : souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek. Un prêtre sans un peuple ça ne fait aucun sens. Le titre que Christ reçoit sous-entend davantage : il a aussi reçu un peuple. Ainsi s'accomplit la prophétie d'Ésaïe 53.11 : « À cause du travail de son âme, il rassasiera ses regards; Par sa connaissance mon serviteur juste justifiera beaucoup d'hommes, Et il se chargera de leurs iniquités. » Au bout de son labeur, Jésus a obtenu d'être le prêtre éternel d'un grand nombre d'hommes; ce peuple saint est son butin. L'Église a un prêtre éternel qui intercède pour elle; sa médiation est infaillible.

**Lecture supplémentaire : Hé 7.23-28 ; 1 P 2.9-10**

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 155. Calvin va dans le même sens, *Commentaries*, p. 124.